

Conseil municipal du 10 avril 2024

Compte-rendu sommaire

Le dix avril deux mil vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal d'ORCEMONT, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses réunions sous la Présidence de Monsieur LECOURT Guy, Maire.

Présents : LECOURT Guy, MATHIEU Didier, BAUDESSON Hélène, BERNIER Didier, NOUGAYREDE Lina, DRAPIER Valère, WALTER Marc, ADAM Isabelle, GUILLAUME Agnès,

Représentés : TATIN Nathalie (par BAUDESSON Hélène), TERRIER Christophe (par BERNIER Didier), DA SILVA Anne-Claire (par GUILLAUME Agnès), PANTHOU Bertrand (par MATHIEU Didier)

Absente : GARÇON Emilie

Secrétaire de séance : BAUDESSON Hélène

Le Conseil municipal :

1. Approuvé, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 20/12/2023
2. A adopté, à l'unanimité, le compte de gestion 2023 dressé par le Trésorier
3. A adopté, à l'unanimité, le maire ayant quitté la salle, le compte administratif 2023 comme suit

	Dépenses	Recettes	
Section fonctionnement	698 666,83 €	969 454,10 €	Excédent : 270 787,27 €
Section investissement	107 188,93 €	259 576,78 €	Excédent : 152 387,85 €

4. A décidé, à l'unanimité, d'affecter les résultats de l'exercice 2022 comme suit

Vu le résultat de la section fonctionnement pour 2023 : (excédent)	270 787.27 €
Vu le résultat de la section d'investissement pour 2023 : (excédent)	152 387.85 €
Vu les restes à réaliser en dépenses d'investissement	879 800.00 €
Vu les restes à réaliser en recettes d'investissement	621 700.00 €
	Déficit 258 100.00 €
Section investissement – 001 – Excédent d'investissement reporté :	152 387.85 €
Section investissement – 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé :	105 712.15 €
Section fonctionnement – 002 – Excédent de fonctionnement reporté :	165 075.12 €

5. A adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2023 comme suit

	Dépenses	Recettes
▪ Section fonctionnement	878 719.12 €	878 719.12 €
▪ Section investissement	970 400.00 €	970 400.00 €

6. A décidé, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2024 et comme suit

TAXES	Taux 2024
Foncier bâti	20.36
Foncier non bâti	52.69
Taxe d'habitation	10.22

7. A décidé, à l'unanimité, d'attribuer les subventions aux œuvres et associations au titre de l'année 2024 comme suit :

Œuvre ou association	Montant de la subvention
Coopérative scolaire	650 €
Coopérative scolaire pour l'organisation de la classe de découverte	2 560 €
COMAF (fête du village)	2 000 €
COMAF	260 €
Prévention routière	49 €
Restos du cœur	73 €
Ligue contre le cancer	73 €

8. A décidé, à l'unanimité, de maintenir les tarifs de la bibliothèque pour l'année 2024

Adhésions annuelles

- Enfants de moins de 16 ans 5 €
- Adultes (plus de 16 ans) 10 €
- Famille (1 adulte et plus de 2 enfants) 20 €
- Pénalités de retard (selon règlement intérieur – après 3 rappels) 15 €
- Documents perdus ou détériorés Facturés aux prix de l'achat du neuf

9. A adopté, (par 12 voix pour et 1 abstention), la motion en soutien au Département afin d'appuyer sa démarche pour retrouver des capacités financières d'investissement

10. Monsieur le Maire a rendu compte de ses décisions dans le cadre de ses délégations

- ✓ Attribution du marché relatif aux travaux d'extension de la cantine scolaire

N° et désignation du lot	Nom du titulaire	Montant
2024 24 PA 01 L01 Démolition, terrassement, gros œuvre et VRD	Entreprise Bourgeois 78125 ORCEMONT	118 322,98 € HT Soit 141 987,58 € TTC
2024 24 PA 01 L02 Charpente bois – Claustra bois	SARL Peltier 28150 LES VILLAGES VOVEENS	20 854,39 € HT Soit 24 989,27 € TTC
2024 24 PA 01 L03 Couverture – zinguerie	Mohar Philippe et fils 78125 – ORCEMONT	14 698,54 € HT Soit 17 638,25 € TTC
2024 24 PA 01 L04 Maçonnerie-plâtrerie- doublage-faux plafonds- carrelage-isolation	Entreprise Bourgeois 78125 ORCEMONT	77 788,50 € HT Soit 93 346,20 € TTC
2024 24 PA 01 L05 Menuiseries extérieures et	Infuctueux – absence d'offre	

intérieures		
2024 24 PA 01 L06 Plomberie-sanitaires	SARL FCR 93700 - DRANCY	16 799,51 € Soit 20 159.41 € TTC
2024 24 PA 01 L07 Electricité-VMC	SARL ELEC3D 78550 BAZAINVILLE	25 352 ,00 € HT Soit 30 422.40 €
2024 24 PA 01 L08 Peinture-revêtement de sols souples et murs	ADLVO 91410 – DOURDAN	15 846,00 € HT Soit 19 015,20 € TTC
2024 24 PA 01 L09 Espaces verts	Infructueux – absence d'offre	

Article 2 : **DE PRECISER** qu'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables sera passé pour les lots 5 et 9

11. Monsieur le Maire a rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) pour lesquelles de droit de préemption urbain (DPU) n'a pas été mis en œuvre
12. Un bilan de travail de chaque commission a été dressé.
13. Chaque délégué, représentant la commune dans les organismes intercommunaux, a rendu compte des réunions auxquelles il a participé.

Fin de la séance à 22 h 40

